









## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le 19 avril 2024

## Une communauté professionnelle territoriale de santé pour le Pays d'Héricourt

Les professionnels de santé, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, la caisse primaire d'Assurance maladie de Haute-Saône et la MSA de Franche-Comté ont lancé officiellement ce vendredi 19 avril 2024, à Héricourt, dans le Nord-Franche-Comté, une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Plus de 21 000 habitants de 23 communes du pôle métropolitain Nord-Franche-Comté : la communauté professionnelle territoriale de santé du Pays d'Héricourt a été officialisée ce vendredi 19 avril. Cette nouvelle CPTS fédère quelque 57 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes...), mais également 7 établissements de santé et de nombreux partenaires médico-sociaux.

Parmi les priorités de l'organisation : l'amélioration de l'accès aux soins.

La CPTS s'engage en particulier pour favoriser l'accès à un médecin traitant sur un territoire où plus de 8% de la population de plus de 17 ans n'en bénéficie pas, en privilégiant les populations à risque ou vulnérables (patients en affection de longue durée, patientèle âgée, population en situation de précarité).

La communauté vise également à renforcer l'offre de soins non programmés sur le territoire et l'inscrire dans le déploiement du SAS (service d'accès aux soins) interdépartemental.

## Cancers, maladies cardio-vasculaires

Autre axe fort de l'engagement des membres de la communauté : les parcours pluriprofessionnels autour du patient. La CPTS va ainsi proposer des actions concernant les cancers, les maladies cardio-vasculaires (créneaux de sport adapté, diffusion de protocoles entre professionnels, plateforme numérique d'échanges...) et pour renforcer le lien entre la médecine de ville et l'hôpital.

Dans le domaine de la **prévention**, le projet entériné ce 19 avril vise **l'éducation alimentaire**, la vie sexuelle et affective, les risques chez la personne âgée et les conduites addictives (sevrage tabagique, mois sans alcool, développement des compétences psycho-sociales dans les collèges, consultations de prévention ...)

De nombreuses autres initiatives pour **organiser la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles** ou développer la **qualité et la pertinence des soins** sont prévues par ailleurs.

Un volet important du projet vise l'accompagnement des professionnels de santé (formation continue, ateliers « et si on prenait soin de nous ? »...)

La communauté se mobilise ainsi pour attirer et fidéliser les jeunes diplômés sur le territoire (recensement des lieux de stage, appui à la recherche de locaux ...)

Contact presse Lauranne Cournault Tél.: 03 80 41 99 94

Mél.: <u>lauranne.cournault@ars.sante.fr</u>